



HAL
open science

**“Être trompée”, et non “commettre un adultère”
(Matthieu 5, 32a) : violence, répudiation et Évangile
Publié le 2 octobre 2015 par margueritedesmondes Un
passif subi pour *μοιχευω* chez Porphyrios, à ajouter aux
dictionnaires. Ses implications pour le divorce en
Matthieu, V, 32 (Recherche en cours, 2015-09-11)
Marguerite Champeaux-Rousselot**

► **To cite this version:**

Marguerite Champeaux-Rousselot. “Être trompée”, et non “commettre un adultère” (Matthieu 5, 32a) : violence, répudiation et Évangile Publié le 2 octobre 2015 par margueritedesmondes Un passif subi pour *μοιχευω* chez Porphyrios, à ajouter aux dictionnaires. Ses implications pour le divorce en Matthieu, V, 32 (Recherche en cours, 2015-09-11). 2023. hal-04032977

HAL Id: hal-04032977

<https://hal.science/hal-04032977>

Preprint submitted on 16 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

«Être trompée», et non «commettre un adultère» (Matthieu 5, 32a) : violence, répudiation et Évangile

Publié le [2 octobre 2015](#) par [margueritedesmondes](#)

Un passif subi pour μοιχεύω chez Porphyrios, à ajouter aux dictionnaires. Ses implications pour le divorce en Matthieu, V, 32 (Recherche en cours, 2015-09-11)

Même si cela met mal à l'aise, il faut accepter que les Dictionnaires même concernant un passé révolu, ne reflètent qu'une partie de la langue parlée d'une époque, et ceci pour deux raisons :

- ils reflètent seulement l'état de ce qui est connu d'une langue : les découvertes archéologiques nouvelles mettent parfois à jour de nouveaux mots. Ils demeurent parfois des hapax dont le sens n'est approché que par le contexte étymologique ou textuel, en attendant que d'autres emplois en précisent le sens.
- leurs articles ne listent que ce qui a été compris comme sens à l'époque et peuvent contenir des contre-sens, ou se révéler entachés d'oublis.

Nous en avons un exemple précis dans le texte que nous allons citer ici du fait qu'il éclaire définitivement le sens du verbe μοιχεύω.

Plan (vous pouvez aller de * en * si vous voulez aller plus vite ou retrouver un passage).

- 1*- Le sens général de ce verbe et la société qu'il reflétait alors
- 2*- Or, un texte présente un emploi qui ne cadre pas avec ces emplois fréquents proposés : Porphyrios et la pigeonne!
- 3*- La traduction si on garde le sens habituel : une aberration.
- 4*- La traduction juste : la pigeonne a été victime d'un adultère
- 5*- La traduction Budé s'est passée du dictionnaire elle aussi !
- 6*- Mais d'abord un petit tour instructif chez les pigeons : Porphyrios a bien observé.
- 7*- En 1747, les noeuds au cerveau d'un traducteur respectant le sens habituel (et les préjugés ?)
- 8*- L'audace de Budé ; le discernement de traducteurs objectifs, et le travail des lexicologues..
- 9*- Le *passif subi* de Porphyrios (*avoir subi un adultère*) est-il unique ?
- 10*- Le passif subi chez la femme victime d'un adultère en Matthieu V,32a
- 11*- Marc, 10,11 dit la même chose que Matthieu V,32a, en des termes plus simples
- 12*- Les évangiles synoptiques bien d'accord
- 13*- D'où l'erreur est-elle venue ?
- 14* - Un travail de rectification et de recherche à poursuivre

1*- Le sens général de ce verbe et la société qu'il reflétait alors

Le sens de ce verbe μοιχεύω, lorsqu'il s'agit du domaine relationnel entre hommes et femme, témoigne d'une façon exceptionnellement intéressante du vécu de la société d'alors, et même

de la nôtre. Nous allons voir ce qu'il en révèle en laissant de côté la question, intéressante et toujours actuelle, des causes de ces manifestations.

Voici d'abord les sens proposés par le Dictionnaire Bailly :

μοιχεύω :

I intr. commettre un adultère, entretenir une liaison adultère ;

II tr.

1 corrompre une femme mariée + acc. ; *au passif, en parlant d'une femme* : se laisser séduire ;

2 altérer, entacher de faute

3 *t.eccl.* adorer des idoles

Et voici une synthèse de ce qu'on lit dans tous les dictionnaires (nous verrons plus loin en quoi ils omettent quelque chose) :

- ce verbe à l'Actif signifie *commettre l'adultère, tromper, trahir (s.e.) son conjoint*¹, de même que son Moyen qui insiste sur l'intérêt et le plaisir personnel qu'on trouve dans ces actes. Il entraîne une double construction : *tromper son conjoint avec telle personne*. Le dictionnaire étymologique Chantaine souligne que ce verbe dérive probablement d'un verbe évoquant une action méprisable : « pisser »... car *séduire une femme mariée* implique ruse et dissimulation, ce qui n'est pas digne d'un homme. A ces deux voix il s'emploie plus souvent pour les hommes que pour les femmes pour une raison que nous allons voir.
- le Passif, chose étrange, désigne la même action : *commettre l'adultère*. Comment cela peut-il se faire ? Signifie-t-il exactement la même chose que l'Actif ou le Moyen ? Les dictionnaires observent que le Passif a pour sujet presque exclusivement les femmes et qu'elles sont alors considérées comme *séduites ou poussées à commettre l'adultère*, ce qui revient effectivement concrètement à « *commettre l'adultère, tromper (s.-e.) son mari* », traduction simple et la plus fréquente. Certes, la forme verbale est passive, mais cela correspondait-il à la réalité vécue intimement par les hommes et les femmes ? Cette première question se double d'une autre : ce passif formel disculpait-il totalement les femmes « séduites » ? La réponse est Non, à ces deux questions. Ce Passif équivaut si parfaitement à un Actif ou à un Moyen que lorsque la femme mariée est contrainte à faire l'amour avec un étranger qui lui fait violence ou chantage, l'auteur grec ajoute une expression pour bien signifier que c'est *malgré elle*². Néanmoins, grammaticalement, ce Passif étant quasiment réservé aux femmes (mais souvent avec le sens concret de l'Actif ou du Moyen), on comprend que c'est la raison pour laquelle ces deux Voix sont plus fréquemment utilisées syntaxiquement pour les hommes qui, dans la réalité, voulaient avant tout (être perçus comme) conquérir virilement, même si parfois il leur plaisait d'être l'objet de tentatives de séduction.

¹ Ce sens de « tromper » ne figure pas dans le Bailly. C'est sans doute un mot vulgaire et moderne, mais qui est pratique pour passer d'une forme intransitive ou transitive indirecte à une forme transitive. On peut aussi employer « trahir » dans ce sens.

² οὐκ ἄκουσα δὴ ἐμοιχεύθη (Dion Cassius, *Historiae*, Livre II, 11, 18) : « elle commit l'adultère pas de son plein gré » et se suicida après.

Ce rare fait grammatical (l'équivalence apparente entre l'Actif, le Moyen et le Passif) repose sur un emploi quasiment fondé sur la différence des sexes dans une société dont il manifeste ainsi un des aspects réels vécus : il s'explique par le fait que l'homme ne peut y être qu'actif et à l'initiative de l'adultère, et montre la position de la femme qui n'y est pas supposée séduire un homme (C'est probablement pourquoi ce terme n'est employé nulle part pour raconter l'histoire de la femme de Putiphar cherchant à séduire Joseph, Septante, Genèse 39). Trouverait-on des textes où le verbe au passif serait appliqué au mari et signifierait que le mari *est séduit* par une femme autre que son épouse ? Ce n'est pas sûr. L'apparence cache ou traduit une réalité sociologique qu'elle rend évidente une fois distingué l'indice. La répartition des sexes pour employer ce verbe, l'Actif et le Moyen d'une part et le Passif d'autre part, avec comme sujet les hommes d'une part, et les femmes de l'autre, témoigne d'une réalité sociale probablement très lourde dans les pays de langue grecque qui traduisent en mots leur vie. C'est tout le bassin linguistique d'expression écrite grecque qui semble ne pas échapper à cette tendance sociologique puisque le Liddell-Scott et le Bailly pensaient pouvoir considérer qu'il n'y avait pas d'exception dans la littérature grecque qu'ils connaissaient.

Or découvrir un adultère avait pourtant obligé dans nombre de pays et à bien des époques pendant ces quinze siècles environ à sanctionner les adultères, à les exclure, parfois à les tuer pour que le conjoint (le mari le plus souvent) et sa communauté ne soient pas souillés, et les lois romaines n'étaient pas moins tendres que celles d'Israël par exemple à cet égard. Cependant, malgré la gravité de la sanction, on ne voit ce verbe employé ni au passif pour un homme, ni à l'actif ou au moyen pour une femme, ce qui aurait permis de reporter sur l'autre sexe la responsabilité de la faute afin d'éviter (peut-être) le châtement. C'est donc un fait linguistique qui est presque de l'ordre du tabou, puisque respecté (sans exceptions à notre connaissance) dans ce qui nous est parvenu comme écrits d'expression grecque. Il s'agit bien d'un fait à valeur sociologique : peut-être parce qu'il serait honteux pour l'orgueil de l'homme comme pour la pudeur de la femme qu'elle ait l'initiative en ce domaine. Ainsi s'explique la réflexion de Chantraine sur l'étymologie du verbe : la femme étant si faible et si peu de chose, séduire une femme qui « appartenait » à un autre était considéré (ou devait être considéré) comme une action d'autant plus vile, méprisante et déshonorante pour un homme, à côté des valeurs vécues par les hommes comme la solidarité de leur honneur et de celui de leurs familles, en Grèce comme en Israël et à Rome.

2*- Or, un texte présente un emploi qui ne cadre pas avec ces emplois fréquents proposés : Porphyrios et la pigeonne!

Il s'agit d'un passage de Porphyrios, dans son livre *De l'abstinence de la chair des animaux* (*Περὶ ἀποχῆς ἐμψύχων, De Abstinentia ab esu animalium, III, 11, 1.5*), livre qui remonte à la 2^e moitié du III^e siècle ap. J.-C., probablement en 271. **et Porphyrios (De abstinentia, III, 11, 1.5)**

Pour qu'on s'abstienne de viande, un des arguments de cet auteur non-chrétien est qu'on doit respecter les animaux, entre autres parce qu'ils ont beaucoup de raison, toute proportions gardées. Au paragraphe 11 du livre III, il évoque ce qui prouve leur raison relative : *qui n'a observé leur sens de la justice ? qui n'a entendu parler de celui des fourmis, des abeilles et,*

ajoute-t-il en sous entendant le verbe, de *celui d'un autre animal* ? et il va décrire le comportement de cet autre animal, la pigeonne :

(Notre traduction³ respectera les singuliers et les pluriels d'une construction peu rigoureuse, et mettra en gras les deux emplois du verbe μοιχεύω, le premier est le participe dont on doit élucider le sens, se rapportant aux pigeones, le second un participe de forme active se rapportant au pigeon.)

«τίς δὲ σωφροσύνης φατῶν πρὸς τοὺς συνοίκους, αἱ καὶ **μοιχευθεῖσαι (part. aoriste passif)** ἀναιροῦσιν εἰ (5) λάβοιεν **τὸν μοιχεύσαντα (participle aoriste actif)**, ἢ τῆς τῶν πελαργῶν δικαιοσύνης πρὸς τοὺς τεκόντας ἀνήκοος;» (Porphyrios et Phil. *De abstinentia*, III, 11, 1.5).

Porphyrios pose une question rhétorique comme si tout un chacun connaissait l'exemple supplémentaire (καὶ) qui va appuyer sa thèse, à savoir le fait que les animaux raisonnent avec leur mémoire, leur sensibilité, leur logique et et un sens (inné ? naturel ?) de la justice. Il tirera son exemple argumentatif des pigeons, φάσσα ou φάττα désignant le pigeon mâle ou femelle. Ils forment un premier ensemble qui comprend les deux sexes indifférenciés ; mais son complément juxtaposé πρὸς τοὺς συνοίκους montre que l'argument sera tiré de l'observation d'un sous-ensemble des pigeons : les femelles ; et parmi celles-ci, la capacité à raisonner juste se manifesterà à travers le comportement d'une catégorie précise de femelles qui commettra un acte significatif : ces femelles sont définies comme αἱ (...) μοιχευθεῖσαι : grammaticalement, ces deux mots forment le groupe sujet de ἀναιροῦσιν, groupe sujet formé de l'article et de μοιχευθεῖσαι qui est épithète féminin pluriel du sujet sous-entendu, φάττα au nominatif pluriel. Or μοιχευθεῖσαι est le participe aoriste passif du verbe μοιχεύω, et, dans le cadre d'une argumentation, sa position montre qu'il a probablement une valeur circonstancielle qui sera intéressante à définir.

Pour mieux en comprendre le sens, nous en laisserons pour le moment de côté la traduction du participe féminin pluriel qui se rapporte aux pigeones :

On aboutit alors à :

«Qui n'a entendu parler⁴ du bon sens/de la sagesse des pigeones envers leurs compagnons, elles aussi qui, **μοιχευθεῖσαι**, font périr/cherchent à faire périr si elles l'ont pris **celui ayant commis l'adultère (= les ayant trompées)**.»

La structure de la phrase montre le participe μοιχευθεῖσαι au cœur du raisonnement : le contexte montre indubitablement que la raison, le bon sens et la justice, que Porphyrios trouve dignes d'être citées en exemple, se voient au fait que les pigeones μοιχευθεῖσαι châtent

³ En grec, le terme φάσσα ou φάττα désigne indifféremment le pigeon ou mâle ou femelle, mais Porphyrios, qui a employé d'abord ce générique au pluriel (masculin et féminin) pour insister sur l'aspect général de la vérité qu'il va énoncer, emploie ensuite un masculin pluriel, τοὺς συνοίκους pour désigner l'ensemble des mâles avec un déterminant au sens possessif, (« leurs compagnons ») puis emploie enfin pour désigner l'infidèle τὸν μοιχεύσαντα, un article et un participe au masculin singulier, ce qui lève toute ambiguïté : c'est un mâle précis, « son compagnon ». Par opposition, l'objet de cet article, le participe aoriste passif féminin pluriel μοιχευθεῖσαι désigne donc ici *les pigeones*.

⁴ Le verbe sous-entendu car il figure dans la phrase précédente.

légitimement τὸν μοιχεύσαντα, un participe aoriste actif masculin : « celui qui l'a trompée » : il y a donc un lien logique entre les deux formes verbales du même verbe, l'un au passif, l'autre à l'actif.

3*- La traduction si on garde le sens habituel : une aberration.

Or si on se sert uniquement des sens figurant dans les Dictionnaires pour le Passif concernant une femme, à savoir : *se laisser séduire*, on aurait ceci :

« qui n'a entendu parler du bon sens/de la sagesse des pigeones envers leurs compagnons, elles aussi qui, **ayant été séduites, ayant commis l'adultère envers le mâle**, font périr/cherchent à faire périr si elles l'ont pris **celui ayant commis l'adultère (= les ayant trompées)**.»

Il est visiblement impossible que ce soit le sens de l'argument employé par Porphyrios pour vanter la logique, la justice et le bon sens, des pigeones, ces parangons de sagesse et de fidélité...

4*- La traduction juste : la pigeonne a été victime d'un adultère

Le participe μοιχευθεῖσαι qui se rapporte à la pigeonne ne peut donc se traduire que par « ayant été trompée(s) », une traduction qui semble évidente à partir du verbe signifiant à l'actif au sens transitif « tromper »...

La traduction littérale est donc : « Qui n'a entendu parler⁵ _ du bon sens/de la sagesse des pigeones envers leurs compagnons, elles qui, **ayant été victimes de l'adultère/ayant été trompées**, font périr/cherchent à faire périr si elles l'ont pris **celui ayant commis l'adultère/les ayant trompées** ». En meilleur français, cela donne : « Qui n'a entendu parler de la sagesse de la pigeonne quant à son compagnon ? Elles aussi, si elles ont été trompées, cherchent à faire périr celui qu'elles ont surpris à les tromper. Ou, encore de la justice des cigognes pour leurs parents ? »

Le participe passif ayant valeur causale, l'argument prend toute sa force et sa logique et l'aoriste a sa valeur d'aspect gnominique.

5*- La traduction Budé s'est passée du dictionnaire elle aussi !

C'est aussi la signification que donne l'édition des Belles-lettres, collection Budé.

6*- Mais d'abord un petit tour instructif chez les pigeons : Porphyrios a bien observé.

Et c'est aussi ce que montre l'éthologie: les pigeons sont en effet des adeptes bien connus de cette exigence de fidélité de couple qui va, selon Porphyre tout du moins, pousser la pigeonne à se faire justice du parjure⁶ de son mâle attiré s'il est coupable.

⁵ Le verbe sous-entendu car il figure dans la phrase précédente.

⁶ L'étude de leurs mœurs confirme ce lieu commun : les ramiers par exemple vivent entre 5 et 10 ans et leur maturité sexuelle est atteinte dès la seconde année de vie ; ils forment des couples stables que seule la mort sépare, au point qu'on a pu les qualifier de monogames ; c'est à deux qu'ils se lèvent le matin pour aller chercher leur nourriture et s'abreuver, et c'est ensemble qu'ils feront leur sieste, perchés côte à côte. Les pigeons vivent

7*- En 1747, les noeuds au cerveau d'un traducteur respectant le sens habituel (et les préjugés ?)

Pourtant, dans les dictionnaires, le seul passif figurant pour ce verbe, étant précisé qu'il ne s'emploie que dans le cas des femmes, signifie : *se laisser séduire*. Ce sens du passif qu'on pourrait qualifier de *passif subi*, n'y existe donc pas. Et, si Porphyrios avait été traduit selon les dictionnaires encore actuels (le Bailly par exemple), on aurait donc dû écrire : « *Qui n'a entendu parler de la fidélité des pigeones envers leurs compagnons, elles qui, ayant commis l'adultère, cherchent à faire périr, si elles l'ont surpris, celui qui a commis l'adultère envers elle...* » Incohérences multiples internes et externes qui auraient sauté aux yeux de tous !⁷

Chose amusante, c'est précisément la traduction faite en 1747 par Jean Levesque de Burigny (1692-1785) : ce « sçavan » entreprit dès ses 21 ans la rédaction d'un dictionnaire des connaissances universelles, sorte d'encyclopédie avant celle de Diderot, s'inscrivit parmi les philosophes éclairés, participa aux salons, et laissa un grand nombre d'ouvrages sur la religion, les droits du pape, la « théologie païenne » et les devoirs de l'homme, la politique et les révolutions..., et des traductions de grec et de latin, dont celle du *De abstinentia* de Porphyrios, en 1747 à Paris. Sa traduction montre que ce fin lettré avait eu lui aussi un tragique cas de conscience grammatical et sémantique pour rester fidèle au dictionnaire, et qu'il avait choisi d'y rester finalement fidèle en traduisant : « *Qui ne sait jusqu'où va la chasteté des palombes à l'égard de leurs mâles ? S'il arrive qu'elles aient été surprises par un autre mâle, elles ne manquent pas de le tuer, si elles en peuvent trouver l'occasion.* » Jean de Burigny ne pouvait apparemment écrire noir sur blanc qu'une pigeonne du III^e siècle après J.-C. se soit considérée comme « trompée » par son mâle... et ait été, à sa différence, innocente de toute *porneia* envers lui. Et cela a dû sembler aussi compliqué à justifier à notre helléniste... σωφροσύνη signifiant « état sain de l'esprit ou du cœur, bon sens, sagesse ». L'opinion commune sur le verbe a dû l'obliger à des approximations et des ambiguïtés quasiment malhonnêtes pour que cela ne soit pas d'un illogisme trop flagrant...

8*- L'audace de Budé ; le discernement de traducteurs objectifs, et le travail des lexicologues..

La révérence respectueuse à l'égard de l'écrit d'un Ancien l'emporta toujours jusqu'à ce que les traducteurs des Belles Lettres osent penser que les textes **reçus** antiques ne reflètent pas la totalité d'une langue, qu'ils acceptent là cette sorte d'hapax et osent en prendre la responsabilité. L'erreur commise en 1747 témoigne elle aussi, si on laisse de côté l'inconscient du traducteur, soit de la contrainte sociologique intellectuelle qu'était le respect

en société, notamment sur les lieux d'alimentation, les dortoirs et les sites d'hivernage qui rassemblent bien souvent plusieurs milliers d'oiseaux, parfois jusqu'à 100 000 individus dit-on... Mais cet aspect grégaire est secondaire par rapport à la vie en couple et à l'élevage de leur progéniture. Le mâle et la femelle partagent alors toutes les tâches, y compris celle de nourrir les pigeonneaux avec le *lait de jabot* qu'ils produisent à l'aide d'une glande particulière ! Il a été démontré, à partir d'individus bagués, que les jeunes avaient tendance à revenir nicher sur leur lieu de naissance. Ces détails donnent encore plus de relief par exemple à la Fable de La Fontaine, mais le pigeon était déjà connu comme symbole de l'attachement et de la fidélité dès l'Antiquité (cf. Horace, *Épîtres*, Livre I, 10).

⁷ La traduction Budé a néanmoins, heureusement, osé s'en démarquer à partir du sens logique.

inconditionnel des traducteurs anciens qu'on ne pouvait suspecter de se tromper, soit de l'autorité incontestée des dictionnaires qui ne mentionnaient pas ce sens passif particulier, soit de la persistance des préjugés qui, chez un progressiste comme lui, faisaient considérer à tous que, dans l'Antiquité (ici au III^e siècle) une femme, même si elle en souffrait, ne pouvait ou n'avait pas le droit d'exprimer lexicalement par ce verbe le fait de se sentir victime d'un adultère, voire qu'aucun homme n'aurait pu se sentir coupable en répudiant une innocente.

La possibilité plus ou moins grande de réviser d'un œil critique des traductions anciennes ne marque-t-elle pas aussi les distances existant entre les perceptions des caractéristiques sociales, juridiques, religieuses, psychologiques concernant la sexualité et les relations d'alliance dans les couples ? Elle pourrait même montrer encore des points paradoxaux de résistance, car ce sont peut-être des auteurs du I^{er} siècle qui se révéleront plus contestataires et indémodables dans leurs opinions que ceux des XVIII^e et XIX^e siècles.

On peut donc saluer le courage de l'équipe des traducteurs des Belles Lettres qui osa penser que les textes antiques qui nous sont parvenus ne reflètent pas la totalité d'une langue, que les dictionnaires peuvent être incomplets, qui reconnut là objectivement une sorte d'hapax, surmonta les préjugés et osa en prendre la responsabilité lors de la publication qui s'échelonna entre 1977 et 1995.

Leur tâche est-elle terminée ?

Non, puisque, à cause de Porphyrios ou grâce à lui, il faut modifier les dictionnaires qui ont oublié ce sens et cet emploi, peut-être parce qu'il avait été mal compris et mal traduit à cause de résistances sociologiques. Pour le faire, on a le choix entre deux possibilités : 1^o) soit ajouter le sens oublié, 2^o) soit supprimer des spécifications qui n'avaient pas lieu d'être (la prudence conseillerait de ne pas supprimer définitivement des sens qu'on n'a pas encore croisés dans les écrits alors que la conjugaison logique les permettrait).

Prenons l'exemple du dictionnaire Bailly, voici une formule qui demande à être retravaillée par des spécialistes : on ajoute ce sens (1 III b) en lui réservant un emploi au féminin, et écrire, en y ajoutant les emplois synonymes transitifs :

1. être infidèle, tromper, trahir, commettre une infidélité
 - I. *intr.* commettre un adultère, entretenir une liaison adultère
 - II. *tr. actif ou moyen (s'emploie surtout dans le cas d'un homme)*: tromper, trahir, commettre l'adultère envers sa femme) + acc. ou ἐπί + acc., corrompre une personne mariée + acc.
 - III. *au passif (s'emploie quasiment exclusivement dans le cas d'une femme)*:
 - a. *femme coupable d'adultère* : être séduite par, se laisser séduire par (ὀπό + dat.), commettre l'adultère (s.-e. envers son conjoint)
 - b. *femme innocente d'adultère* : être trompée (s.-e. par son mari), être victime d'un adultère ou subir un adultère (s.-e. de la part de son mari)
1. altérer, entacher de faute
2. (*religion, au sens symbolique*) adorer des idoles.

9*- Ce passif subi de Porphyrios (avoir subi un adultère) est-il unique ?

Après avoir montré l'existence de cet emploi au passif avec un sujet féminin qui n'a pas commis d'adultère mais qui est victime de celui de son mari, il faut observer si c'est un hapax.

Comme, entre Homère et le III^e s. apr. J.-C., le TLG recense 1230 emplois de ce verbe dans les textes antiques qui nous sont parvenus, leur exploitation dépassait nos possibilités actuelles : nous avons donc décidé de laisser de côté les formes moyennes-passives qui ne permettaient pas de trancher en toute certitude, et avons alors trié les formes comportant le suffixe *θή*, le seul qui atteste sans ambiguïté par rapport au Moyen et sans erreur possible, uniquement et indubitablement un Passif construit sur un Aoriste ou un Futur. Parmi elles, nous avons sélectionné uniquement les formes qui témoignaient visuellement d'un sujet féminin, et avons parcouru un bon nombre des autres comportant le suffixe *θή*. A ce critère de forme s'ajoutait alors le critère de fond puisqu'il fallait trouver les textes concernant une femme qui, n'ayant pas commis l'adultère, avait été trompée par son mari. La recension en est à peu près finie, l'*à peu près* vient de ce qu'il reste quelques fragments dont le sens restera selon nous indéfinissable.

Le résultat parle de lui-même : nous avons au passage trouvé cette forme lexicale employée pour une femme qui était dite explicitement avoir commis l'adultère malgré elle : il s'agit de Lucrèce.

Mais, concernant une femme qui, n'ayant pas commis l'adultère, avait été trompée par son mari, nous n'avons trouvé que deux cas répondant à ce double critère de forme et de fond : la pigeonne de Porphyrios et la femme évoquée dans Matthieu V, 32a.

10* - Le passif subi chez la femme victime d'un adultère en Matthieu V,32a

Cette dernière est répudiée alors, précise Matthieu, qu'elle n'a pas commis de *porneia*, injustice qui constitue de la part de son mari une injustice, une rupture des promesses du mariage, un infidélité, bref, car Jésus va au fond des choses, un adultère moral dont elle est victime : *ἐγὼ δὲ λέγω ὑμῖν ὅτι πᾶς ὁ ἀπολύων τὴν γυναῖκα αὐτοῦ παρεκτὸς λόγου πορνείας ποιεῖ αὐτὴν μοιχευθῆναι.*

Indubitablement la structure grammaticale qui caractérise la situation des deux personnes du sexe féminin qui *ont été trompées* (aoriste passif) *par leur conjoint* est la même, et le contexte chez Matthieu est aussi clair que celui de Porphyrios : c'est un cas où la femme a subi un adultère de la part de son conjoint. Le Dictionnaire pourra donc d'emblée présenter deux références pour ce nouvel emploi.

La pigeonne de Porphyrios a été trompée physiquement par son mâle ; la femme chez Matthieu l'a été moralement.

L'évangéliste, en faisant précéder de l'incise le passif aoriste, a en effet évité toute ambiguïté grammaticale et sémantique et a rendu l'analyse grammaticale indiscutable : la femme n'a pas été séduite et ne s'est pas laissée séduire, puisque, rapporte-t-il, Jésus évoque une femme ou un cas où l'on est « hors du cas de *porneia* », et s'il déclare, selon Matthieu, qu'elle a été victime d'un adultère de son mari, c'est parce que cette phrase renvoie directement à la situation traitée, celle des répudiations accomplies en toute légalité formelle avec le livret de divorce (5,31) prescrit : ce papier contractuel ne légitime pas aux yeux de Jésus la répudiation

d'une femme innocente car il ne peut masquer que c'est le mari qui est à l'origine de cette rupture injustifiée et unilatérale. Quoique apparemment légale, cette répudiation unilatérale et injustifiée n'est pas fidèle à l'alliance conclue entre eux au fond des cœurs, et c'est en cela que le mari fait subir à sa femme innocente un véritable adultère moral et affectif.

Si on cherche à traduire le verbe au passif de Matthieu, verbe qui n'est pas transitif direct, on écrira en « mauvais français » littéral «son mari fait la femme avoir subi un adultère », par une tournure où l'infinitif est actif, et l'on aboutit ainsi à : « son mari commet l'adultère envers elle ». Grammaticalement, cette transposition du texte est la plus, voire la seule, convenable, et stylistiquement, c'est bien son équivalent peut-être en plus fluide et plus précis.

11*- Marc, 10,11 dit la même chose que Matthieu V,32a, en des termes plus simples

C'est précisément la tournure de Marc en 10, 11 : il utilise lui aussi un verbe très voisin, μοιχάω⁸, pour évoquer le cas où un mari répudie sa femme et se remarie ou pour se remarier. Il utilise le Présent (c'est une constatation et une vérité générale) au Moyen (ce qui insiste sur le plaisir d'un mari qui fait cela) : ὁς ἂν ἀπολύσῃ τὴν γυναῖκα αὐτοῦ καὶ γαμήσῃ ἄλλην, μοιχᾶται ἐπ' αὐτήν : « celui qui répudie sa femme et en épouse une autre (ou « pour en épouser une autre ») est adultère vis-à-vis⁹ de son ancienne épouse». La précision finale montre la finesse du jugement évangélique porté, là aussi, sur l'acte de l'homme : l'acte en accusation n'est pas son nouveau mariage, mais son adultère en esprit lorsqu'il a répudié la première femme, *la femme de sa jeunesse* selon le thème bien connu de la Bible, à laquelle il s'est uni, Dieu étant le garant.

Cette révélation psychologique sur la culpabilité du mari qui répudie témoigne, dans l'Évangile de Marc, d'une attitude mentale identique à celle de Matthieu V, 32a, faite dans le couple de respect total dans une égalité profonde entre homme et femme, un mode de relation tout à fait inhabituel pour l'époque. Ce rééquilibrage évangélique de la balance entre hommes et femmes passe par une succession de révélations sur les réalités vécues dans l'intimité du foyer et au fond du cœur de chacun, et/ou pratiquées parfois ouvertement et légalement dans une certaine hypocrisie des uns profitant de l'impuissance des autres. Il se traduit aussi, comme de juste, dans la langue, qu'il faut renouveler et enrichir de nouvelles notions si nécessaire.

12*- Les évangiles synoptiques bien d'accord

⁸ 1) séduire une femme mariée, obtenir les faveurs de, *p.ext.* corrompre, altérer ; 2) moy. commettre un adultère *en parlant de l'homme ou de la femme*. Sa forme clairement **passive** (qui commencerait par μοιχηθη-) n'est retrouvée dans aucun texte grec. Ce verbe, souvent employé intransitivement au Moyen pour marquer une infidélité à Dieu, a souvent une connotation plus morale ou plus spirituelle.

⁹ La précision ἐπ' αὐτήν (*envers elle, sur elle*) peut sembler stylistiquement lourde, car le bon sens pourrait s'en passer, mais elle est plus que nécessaire pour certains lecteurs qui se demanderaient si l'accusatif αὐτήν désigne la nouvelle femme, ce qui conforterait l'interdiction du remariage de celui qui a répudié, ou l'ancienne, ce qui préciserait envers qui il est fautif et donc pourquoi il est fautif. La réponse se trouve dans l'expression ἐπ' αὐτήν qui signifie *envers qui* on commet un adultère et non *avec qui* : la phrase signifie donc bien que celui qui répudie sa femme et en épouse une autre (ou pour en épouser une autre) commet l'adultère (ce faisant, donc au même temps grammatical,) vis-à-vis de son ancienne épouse. C'est cette action qui est répréhensible, le remariage étant permis par la loi qui n'est pas contestée ici sur ce plan.

Marc (la plus ancienne version des trois sans doute) et Matthieu (et Luc 16, 18a) semblent ainsi transmettre une pensée très voisine, fondée en tout cas sur le même mode de raisonnement et de sensibilité, même si cette opinion a été difficile à accepter par leur époque.

Cette pensée est libérée des préjugés androcentriques et genrés d'alors. Elle se guide sur une loi universelle de façon remarquable : elle est tout à fait en accord avec le bon sens, la logique des droits de chacun y compris des victimes, la justice, la psychologie. (les autres textes de l'Évangile sur la question de la répudiation et du divorce sont tout aussi extraordinaires et complètent ce passage de façon croisée)¹⁰.

13*- D'où l'erreur est-elle venue ?

Comme pour Porphyrios, mal traduit, la phrase de Matthieu V,32a est souvent citée ainsi « Tout homme qui répudie sa femme, en dehors du cas de *porneia*, lui fait (c'est à dire lui fera) commettre un adultère » et l'on ajoute pour expliquer « lorsqu'elle se remariera » car l'on sous-entend que le mariage du couple n'est pas rompu, même si le mari l'a répudiée.

L'erreur remonte en tout cas à la Vulgate, où la phrase contenant le verbe passif aoriste, ποιῆσθαι αὐτὴν μοιχευθῆναι, a été traduite par une phrase contenant un déponent de sens actif au présent, inversant complètement le sens évangélique : la répudiation injuste de la femme innocente «*facit eam moechari*» : « fait celle-ci commettre l'adultère ». Une affirmation si contraire à la logique qu'elle s'imposa à tous comme ne s'expliquant que parce qu'elle aurait évoqué un remariage futur (ce qui a abouti à déclarer tout mariage indissoluble).

La traduction de la Vulgate, qui se répandit avec la disparition du grec, fit ensuite foi en latin comme désormais dans toutes les langues vivantes. Son interprétation (car peut-on encore parler de traduction ?) suscita bien des explications, et quoique ne trouvant aucune solution totalement satisfaisante à tous points de vue, entraîna de lourdes conséquences doctrinales et même théologiques (sacrement de mariage, sens de l'union, symbolismes divers de l'alliance

14*- Un travail de rectification et de recherche à poursuivre

Il faut donc, comme l'a fait l'édition des Belles Lettres pour Porphyrios, oser désormais corriger cette traduction habituelle de Matthieu V, 32a.

Ce sens, qui n'a été, pour le moment retrouvé que deux fois, est donc presque un hapax sémantique lorsqu'il concerne une femme victime de l'infidélité de son conjoint. Néanmoins, il existe indiscutablement, et son maigre corpus pourrait s'étoffer pour plusieurs raisons : notre recherche, visant le sens d'un verbe précis dans un contexte précis, a laissé de côté, il faut le rappeler, non seulement les formes ambiguës du Passif mais aussi les formes qui ne témoignaient pas visiblement d'un sujet féminin. Il serait également très important, à ce stade, de vérifier si on en trouverait aussi des emplois qui concerneraient des hommes.

¹⁰ Voir pour plus de détails : <https://recherches-entrecroisees.net/2015/10/08/evangile-mariage-et-divorce-texte-plus-detaille/> ou <https://recherches-entrecroisees.net/2018/01/12/evangile-divorce-complet/>

Certes cette paire isolée témoigne d'une rareté évidente par rapport aux autres, mais ces deux exemples uniques sont probablement les émergences surprenantes, les traces visibles d'autres emplois, peut-être en langue parlée, peut-être dans d'autres écrits qui ne nous sont pas parvenus.

La réflexion sur ce thème pourrait aussi s'enrichir d'autres exemples en grec à partir de tournures synonymes, en particulier par l'Actif ou par des propositions ayant le même sens, et éventuellement par comparaison avec des langues traduites, du grec ou vers le grec, dans les mêmes milieux.

Le résultat serait peut-être plus large qu'on ne le suppose, et conduirait alors à corriger d'autres traductions, voire à modifier entre autres certaines de nos analyses sociologiques et historiques, littéraires ou religieuses, comme ces deux cas lourds de tant de significations et de conséquences, le nécessitent déjà.

Marguerite Champeaux-Rousselot (2023-3-15)

(ce travail avait été mis sur un premier site en 2015-09-11 par le collectif Agathe Dupont. Il est mis maintenant sur ce nouveau site. Nous attendons vos commentaires !)